



**AVIS PUBLIC  
DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL**

---

PRENEZ AVIS que, lors de la séance qui se tiendra le 3 avril 2023, à 19 h 30, dans la salle du conseil située au 7, rue Principale Est à l'hôtel de ville, le conseil municipal de la Ville de Magog prendra en considération la demande d'autorisation d'usage conditionnel suivante :

**735 et 737, rue Saint-Michel**

Demande d'autorisation d'usage conditionnel faite par 2851-5450 Québec inc., pour le 735 et 737, rue Saint-Michel sur le lot 6 459 222 et pour le lot 2 823 680 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Stanstead, dans la zone rurale Ak01B, à certaines conditions.

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, qui est faite dans le cadre du Règlement 2422-2012 de la Ville de Magog sur les usages conditionnels.

Donné à Magog, le 10 mars 2023.

M<sup>e</sup> Marie-Pierre Gauthier,  
Greffière